



Plus de 7 300 manifestants ont défilé ce jeudi 31 mars 2016 en Charente Maritime

En comparaison avec le 9 mars dernier, les différents cortèges comptent le double de manifestants et un nombre important de jeunes.

- La Rochelle : 5 000 personnes
- Rochefort : 800 personnes
- Saintes : 1 100 personnes
- Jonzac : 200 personnes
- Royan : 200 personnes

Malgré une interdiction sur le parcours initialement prévu par l'intersyndicale, la manifestation Rochelaise est passée outre l'arrêté préfectoral, allant à son terme sur le Moulin des justices.

Les organisations syndicales départementales CGT, FO, US Solidaires, FSU et les organisations syndicales de Jeunesse, UNEF, UNL se félicitent de cette journée de grève interprofessionnelle.

La grève et les manifestations pour le retrait du projet de loi dit « *travail* » marquent une progression importante de la mobilisation, avec cette journée.

Face à ce projet néfaste, nous appelons les salariés, les lycéens, les étudiants, à organiser des assemblées générales dans les entreprises, les services, les établissements, afin d'amplifier et poursuivre la lutte sur les prochains rendez-vous.

Les 5 et 9 avril, pourront constituer des points d'appuis, pour la poursuite de la mobilisation interprofessionnelle, jusqu'au retrait du projet.

La Rochelle, le 31 mars 2016 - 16 h